

LA GENERATION DES 35 HEURES FACE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Une double contrainte qui convoque la loi de Gresham

Christian Bourion¹

Si deux représentations internalisées doivent être satisfaites simultanément alors qu'elles sont opposées et contradictoires, elles établissent au niveau mental, les conditions d'un processus impossible à optimiser, car la satisfaction de la première établit un obstacle à la satisfaction de la seconde et réciproquement. Nommé double contrainte (Double bind) par l'école de Palo Alto (Gregory Bateson, Don D. Jackson, Jay Haley et John H. Weakland), ce type de situation contribue à une sorte de « ligotage » mental (Bateson, 1956) qui aboutit, au pire à l'inhibition et à la maladie des acteurs concernés (Laborit, 1981) et au mieux à ce que ce soit l'exigence « molle » aux conséquences psychologiquement moins pénibles, qui soit retenue : la mauvaise chasse alors la bonne (Gresham, 1519-1579).

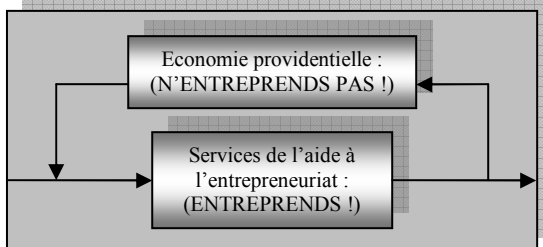
Nous allons décrire chacune des deux exigences opposées qui fondent la double contrainte : d'une part l'incitation entrepreneuriale et d'autre part, les freins providentiels. Notre hypothèse étant que le faible résultat observé en matière de création, n'est pas imputable à l'exigence « dure » : l'incitation entrepreneuriale, mais à l'exigence « molle » : l'état d'esprit providentiel.

Cette recherche s'appuie sur les résultats de différentes études et enquêtes. Tout d'abord, les études réalisées par EUROBAROMETER (2000, 2001, 2002, 2003, 2004), EUROSTAT, l'INSEE, les CCI-EEF, les études Duchénéaut (1996), Boissin (2006) et Cornuau (2006), les perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat, (2005). Ensuite, cette recherche extrait ses données qualitatives (concernant les représentations entrepreneuriales des jeunes) de notre observatoire de la vie

¹ Docteur d'Etat ès Sciences économiques, HDR, Lauréat des universités, professeur à ICN, Ecole de Management, membre associé au CEREFIGE, <http://www.icn-nancy.com/>, bourion@icn-groupe.fr, <http://cbourion.free.fr/>

quotidienne qui réunit 2030 récits de vie début 2007². Enfin, pour connaître le secteur de l'aide, nous avons effectué une enquête supplémentaire sur Internet en août 2006³. Nous présentons ses résultats dans la première partie et les autres résultats dans la seconde partie.

Tableau 1 : la double contrainte providentielle



LES INCITATIONS : « ENTREPRENDS ! »

Les services entrepreneuriaux

Au fur et à mesure des prises de conscience successives de ces dernières années, toutes sortes de mesures ont contribué à la mise en place et au développement d'un vaste domaine d'activités qui fournit toutes sortes de services, souvent gratuits, à ceux qui déclarent avoir l'intention de tenter l'aventure. Le tableau 2 résume la structure du secteur.

Pour mesurer ce volume d'activités, nous avons extrait les champs correspondants sur Internet par la méthode des mots clés, puis nous avons soumis les données à une démarche fondée. Les pays concernés par le moteur de recherche sont ceux qui utilisent la langue française comme la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la France, la Suisse, quelques pays d'Afrique et du Maghreb où la grande majorité des sites sont en langue française.

Le tri et la codification des occurrences fait émerger 10 classes de services à l'entrepreneuriat :

1. Les chaires
2. La recherche
3. Les maisons avec une sous-codification par ville

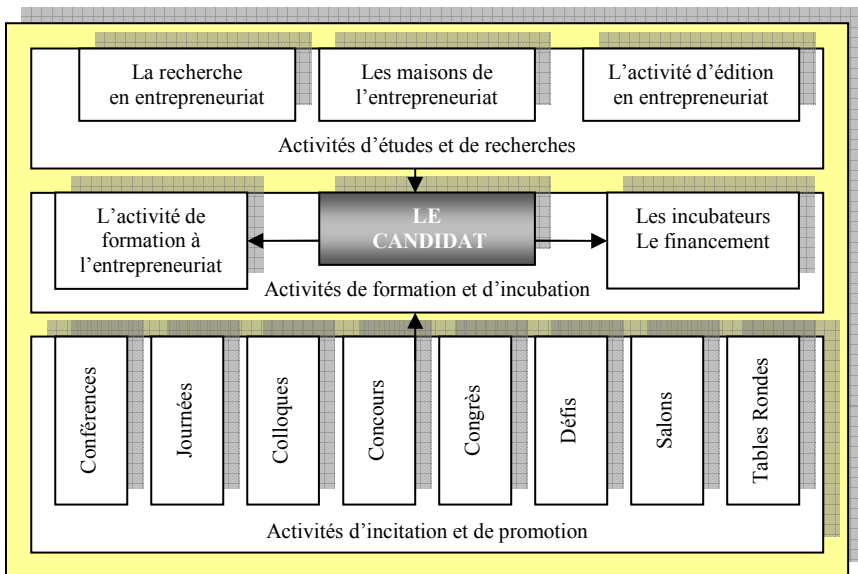
² BOURION, C., « Les e-récits », in Ruptures et liens, *Revue Internationale de Psychosociologie*, n° 30, été 2007.

³ Menée à partir de mots clés, l'étude a permis d'obtenir 164 pages de données qui ont été classées et codifiées par la méthode de Glaser, Corbin et Strauss (1968, 2004) de la *Grounded Theory*.

4. L'activité d'édition
5. Les activités de formation avec une sous codification par ville
6. Les anciens DESS en entrepreneuriat et PME
7. Les incubateurs avec une sous-codification par région
8. L'activité de promotion avec une sous-codification par canaux
9. L'information sur l'entrepreneuriat
10. L'entrepreneuriat au féminin

A ce stade, il convient de souligner l'ample variété des activités de services qui gravitent autour de la création d'entreprise.

Tableau 2 : structure des services à l'entrepreneuriat



Les chaires en entrepreneuriat

64 000 occurrences permettent de déterminer le contenu de cette classe qui concerne les Chaires dites d'entrepreneurship ou d'entrepreneuriat. Créées et financées par un groupe d'entreprises, une Chaire désigne un poste de professeur dédié à une activité précise. Généralement, les titulaires de ces chaires se comportent avec un fort esprit d'entreprise et agissent comme un centre d'expertise qui décline son savoir-

faire en enseignement, recherche, conseil et promotion, etc. Ils rendent compte régulièrement de leurs activités. Les Chaires d'entrepreneuriat sont des centres de décision et de promotion très actifs dans toutes les classes que nous allons étudier.

Parmi les plus citées sur le Net, on trouve la Chaire « Maclean Hunter » à HEC Montréal. On trouve ensuite les chaires « Entrepreneuriat et innovation » de l'université Laval (Canada), celle « d'Entrepreneuriat Social » de l'ESSEC, la Chaire « Rodolphe Mérieux Entreprendre » à l'EM Lyon, la Chaire « Entrepreneuriat high-tech » du CERAM Sophia Antipolis, une Chaire plus récente, commune à HEC, ESCP-EAP et Advancia, la Chaire « Entrepreneuriat et commercialisation de technologies » de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, une Chaire « Entrepreneuriat », inaugurée en 2006 à l'Institut de Chimie (Université de Mons-Hainaut), une Chaire en cours de création à l'ESC Toulouse, etc.

Recherche, pédagogie et observatoires concernant l'entrepreneuriat

1 200 000 occurrences⁴ permettent de déterminer le contenu de cette classe. L'entrepreneuriat possède un réseau très structuré concernant la recherche : des projets internationaux comme celui du GEM (Global Entrepreneurship Monitor), deux Fondations de l'entrepreneurship, au Canada et en France, des observatoires comme le Centre de vigie et de recherche sur la culture entrepreneuriale (CVRCE) ou l'Observatoire des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat (OPPE), l'Académie de l'Entrepreneuriat, le Centre des Entrepreneurs de Lyon et l'Institut Européen de l'Entrepreneuriat. Il existe également de très nombreux groupes de recherche en entrepreneuriat comme celui de l'Université d'Ottawa ou ceux mis en place par l'Académie de l'entrepreneuriat qui sont d'ordre thématiques ; des réseaux de chercheurs en entrepreneuriat, comme celui animé par l'AUF, des sites pour les enseignants impliqués dans la formation en entrepreneuriat comme Entrepreneuriat Jeunesse ; des Centres d'entrepreneuriat comme celui institué par le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (OCRI) et financé par la Ville d'Ottawa, l'Institut de stratégie et de pédagogie en entrepreneuriat (ISPE), des centres de ressources et de promotion de la recherche en entrepreneuriat comme celui de l'Université de Limoges, des Centres de recherche en entrepreneuriat

⁴ Mots clés : recherche entrepreneuriat.

comme celui de Lyon, des portails comme celui du CEPME de l'université Laval, etc.

Les Maisons de l'Entrepreneuriat

« Maison de l'Entrepreneuriat »⁵ constitue une dénomination qui désigne une structure universitaire qui associe la formation, la recherche universitaire et la création d'entreprise. Les Maisons de l'Entrepreneuriat sont d'une part, destinées à favoriser l'esprit d'entreprise des jeunes diplômés, notamment chez les jeunes docteurs qui ne trouvent pas de postes à l'université et elles sont destinées d'autre part, à faciliter les recherches universitaires sur l'entrepreneuriat. Les Maisons de l'Entrepreneuriat sont généralement implantées sur les campus en relation avec les écoles doctorales.

La création de Maisons de l'Entrepreneuriat au sein d'établissements d'enseignement supérieur français a fait l'objet d'un appel d'offre du ministère chargé de la recherche : *« Elles sont destinées à renforcer l'ouverture des universités aux entreprises et les liens qui les unissent, à afficher une politique volontariste en faveur de l'entrepreneuriat, à inventorier et mettre en place des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs, à mettre en commun leurs expériences et leurs ressources dans le domaine de l'entrepreneuriat et à en assurer la promotion tant vis-à-vis de leurs étudiants et enseignants chercheurs que de leur environnement socio-économique »* précisait l'appel d'offre du 16 avril 2004⁶. Un bilan de cette expérience a été réalisé en 2006 par J.P. Boissin⁷. Ce bilan précise en préambule que la formation n'agit pas sur l'intention entrepreneuriale et que c'est plutôt le contexte général français qui devrait être amélioré dans la mesure où il se traduit chez les étudiants par des représentations du travail qui sont à l'opposé de l'entrepreneuriat : sécurité, stabilité, revenu fixe, pas trop de stress et avoir du temps libre...

En 2006, on trouvait sept Maisons de l'Entrepreneuriat, respectivement en Auvergne, à Grenoble, en Limousin, au Nord-Pas-de-

⁵ Les mots clés « Maisons de l'Entrepreneuriat » permettent d'atteindre 1 030 000 occurrences.

⁶ Appel à propositions "Maisons de l'Entrepreneuriat"

<http://www.recherche.gouv.fr/appel/appel04a.htm>, consultation premier semestre 2007.

⁷ Boissin J-P, 2006, Du concept à la mise en œuvre des « Maisons de l'Entrepreneuriat » Bilan des sept premières structures et ouverture des doctorants à l'entrepreneuriat. L'étude a été dirigée par Jean-Pierre Boissin pour la Direction de la Technologie du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

Calais, en Pays de la Loire, en Poitou Charente et en Provence. Par exemple en Auvergne, la maison est associée à la Faculté de Droit et Sciences Politiques de Clermont-Ferrand, à Grenoble, elle est associée à Grenoble Université Recherche ; à Lyon la Maison de l'Entrepreneuriat (Techlid) accueille l'association « vouloir entreprendre » et le Centre des entrepreneurs. La Maison de l'Entrepreneuriat de Nantes, Créactiv'Université, centre de ressources pour le développement de l'entrepreneuriat à l'Université de Nantes Atlantique rassemble 9 établissements de l'enseignement supérieur de Nantes (l'Université de Nantes et 8 Grandes écoles ; dans le Nord-Pas-de-Calais à Lille, elle se présente comme un accélérateur de l'excellence régionale, etc.

L'activité d'édition en entrepreneuriat

Les mots clés⁸ de cette classe fournissent un million d'occurrences : les catégories sont très lisibles, car il y a peu de sites, mais qui reviennent très souvent. Devant la richesse de la production épistolaire, le domaine de l'entrepreneuriat a intégré ses propres supports et canaux de publication. La Revue de l'Entrepreneuriat (<http://www.revue-entrepreneuriat.com>), les Editions de l'ADREG (<http://www.editions-adreg.net>), l'Association pour la Diffusion des Recherches sur l'Entrepreneuriat et la Gestion. Entrepreneuriat Editions, etc⁹.

Les activités de formation en entrepreneuriat

C'est la classe la plus fournie et la moins lisible¹⁰ : il y a un nombre très élevé de sites dispersés et peu cités. En effet, la création d'entreprise constitue un marché souvent financé par l'amont et attire à ce titre toutes sortes d'organisations. S'est ainsi établi un puissant maillage institutionnel concernant la formation à l'entrepreneuriat qui propose des programmes nationaux qui prennent place aussi bien dans des bachelors, des certificats de compétence, des diplômes d'études approfondies, des licences professionnelles, des Masters, des MBAs, des portails de e-formation, etc. Voici quelques exemples.

⁸ Entrepreneuriat édition

⁹ the Journal of Small Business & Entrepreneurship, the Journal of Enterprising Culture, the International Small Business Journal...

¹⁰ Les mots clés « formation entrepreneuriat » déterminent 1 040 000 occurrences.

A **Bordeaux**, on note, entre autres, la mention « Entrepreneuriat et PME » de l'école de Management de Bordeaux, le parcours « Création d'entreprise » du Master Sciences de Gestion et Management de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

Au **Canada**, la plupart des universités offrent une formation à l'entrepreneuriat. Parmi les plus cités, HEC à Montréal, la Faculté d'administration à l'Université de Sherbrooke, avec son Institut d'entrepreneuriat, l'Université Laval avec son portail qui propose le programme « L'Entrepreneuriat » ou « TÉLUQ », le programme court en Entrepreneuriat de l'université du Québec, etc.

A **Grenoble**, l'Université Pierre Mendès -France, l'IAE de Grenoble et l'INP de Grenoble proposent au sein de leur Master « Management Stratégique et Génie des Organisations », la spécialité « Entrepreneuriat et conseil aux PME ».

A **Lausanne**, l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) propose un Master en « Management de la Technologie et Entrepreneuriat » (MTE).

En **Lorraine**, la formation en Entrepreneuriat de l'Institut National Polytechnique de Lorraine et celle du CMAN Lorraine.

A **Lille**, l'école Centrale de Lille, (EC-Lille) et l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries (ENSAIT), membre actif de la Conférence des Grandes Ecoles, propose le Mastère Spécialisé (MS) « Création d'Entreprise et Entrepreneuriat ».

A **Lyon**, capitale française de l'entrepreneuriat par le nombre de créations annuelles, on trouve, entre autres, le projet « Entrepreneuriat » proposé par l'Ecole Centrale de Lyon. De son côté, l'école de management (EM LYON) propose un MBA « Projet & Entrepreneuriat », ainsi qu'un programme « Executive Education. Educating entrepreneurs for the world » en Projet & Entrepreneuriat. l'IAE de Lyon dans le Master MAA, propose un parcours sur l'Entrepreneuriat, l'université de Lyon 3 propose le programme de Master « Entrepreneuriat et Management des PMO » (EMPMO), l'INSA de Lyon intervient aussi avec un dispositif de diffusion de l'esprit d'entreprendre" et d'aide à l'Entrepreneuriat, etc.

A **Nantes**, Audencia (ESC Nantes) et l'école des Mines de Nantes ont obtenu la co-accréditation pour Le Mastère Spécialisé « Entrepreneuriat et Nouvelles Technologies de l'Information », l'Université de Nantes de son côté, propose l'option « Projet d'Innovation et Entrepreneuriat ».

Au **Maroc**, l'École Supérieure Internationale de Gestion (ESIG) propose un programme concernant la Gestion stratégique des P.M.E., la psychosociologie des P.M.E. et l'Entrepreneuriat

A **Montpellier**, l'Université de Montpellier (I et III) propose un parcours entrepreneurial au sein du Master Management International, PME et Territoires (MIPMET)

A **Paris**, Université René Descartes - Paris V propose le parcours « Entrepreneuriat », le Master de l'Université Dauphine, le Master « Entrepreneuriat et PME » de l'Université de Paris XII. Advancia, L'école de l'Entrepreneuriat et management, propose un programme supérieur en Entrepreneuriat, le site de Télécom Paris, etc.

A **Toulouse**, l'école supérieure de commerce de Toulouse (ESCT) propose le Mastère « Entrepreneuriat ».

A **Quimper**, le Bachelor « Entrepreneuriat et management » est offert par l'IUT de Quimper.

A **Strasbourg**, l'INSA propose Le cycle « Entrepreneuriat », l'IAE, le Master « Entrepreneuriat et PME ».

A **Tours**, le Master « Développement International et Entrepreneuriat » de l'IPAC voisine avec le programme « Management des PME & Entrepreneuriat » de l'IAE.

A **Valenciennes**, parmi les formations de l'IAE, figurent le Master Gestion des PME et Entrepreneuriat et le parcours Entrepreneuriat et Management des PME-PMI.

A **Vichy** existe la filière Entrepreneuriat avec le « Master professionnel Création, reprise et transmission d'entreprise » du Pôle Universitaire et Technologique de Vichy, etc.

Sur le territoire national, les certificats de compétence du Conservatoire Nationale des Arts et Métiers (CNAM), proposent « Entrepreneuriat et gestion de PME » en Nord-Pas-de-Calais, Boulogne, Centre, etc. Beaucoup de licences professionnelles également en entrepreneuriat à Quimper, Châteauroux, Valenciennes, etc.

Sur l'île Maurice, se trouve l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IFE) qui dispense une formation universitaire. Les auditeurs de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat préparent en 18 mois le Diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies (DEPA),

L'école d'été de « l'Entrepreneuriat 2006 et de PME », les programmes de l'école des dirigeants et créateurs d'entreprise, etc.

Les anciens DESS en entrepreneuriat

Les DESS ont été restructurés en Master, lors de la réforme européenne LMD ; nous les citons pour mémoire.

CHAMBERY	RHONE ALPES	ENTREPRENEURIAT ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DE LA COMMUNICATION
EVRY VAL D'ESSONNE	IDF	CREATION D'ENTREPRISE ET INGENIERIE ENTREPRENEURIALE
LITTORAL	NORD	ENTREPRENEURIAT ET REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL
METZ	LORRAINE	ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT DES P M E
RENNES I	BRETAGNE	ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT DE PROJETS
ROUEN	HTE NORMANDIE	ENTREPRENEURIAT ET ACTIVITES NOUVELLES
VALENCIENNES	NORD	ENTREPRENEURIAT

Les incubateurs

« Le premier incubateur étudiant dans un établissement supérieur est celui de l'Ecole des mines d'Alès qui a été créé en 1984. Il a connu un fort développement au début des années 2000. Depuis, le phénomène semble installé, indépendamment des cycles autour de l'incubation. Une étude de 161 pages a été publiée le 15 octobre 2006 par le Ministère chargé de la recherche et Technopolis France¹¹. Il s'agit de structures relativement petites : 4 incubateurs ont plus de 20 projets hébergés simultanément; 16 incubateurs sur 21 disposent de plus de 50 m² de surface. Tous mettent à disposition des moyens bureautiques de base. La différence tient dans la gratuité ou non des services. Le bureau, Internet, sont souvent gratuits. Les prestations téléphoniques, le photocopieur souvent payant. Au niveau du budget, 57% des incubateurs étudiants ont plus de 50.000€ de budget et

¹¹ Les incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique / Panorama du dispositif d'incubation". <http://www.recherche.gouv.fr/technologie/mesur/incub/index.htm>, consultation premier semestre 2007.

80% des incubateurs reçoivent le soutien de collectivités, d'entreprises, un peu de l'Etat et de l'Europe »¹².

A **Alès**, l'école des Mines (EMA) a fondé en 1984 le premier incubateur étudiant qui a mis en place en 1999 une démarche entrepreneuriale avec la collaboration de HEC entrepreneurs. Une équipe de 9 personnes est disponible pour accueillir et accompagner les projets; en 2005, 84 créateurs pour 45 projets, 10 entreprises créées; depuis 1984, en cumulé, 252 créateurs pour 160 projets. Depuis 2002, il a été constaté une très forte croissance : nombre de créateurs accompagnés multiplié par 3, nombre de projets accompagnés multiplié par 2 et nombre d'entreprises créées multiplié par 2.

A **Aix-en Provence**, l'IAE-SUN-Microsystem SAMENAR, l'incubateur étudiant a été créé en 2001. A sa création, SUN a fourni un système informatique puissant qui permet d'héberger cinq projets en même temps. Une grande salle informatique de près de 100 m² a ainsi pu être aménagée. Une vingtaine de projets sont en cours. Un autre partenaire important est la SAMENAR, société de capital risque filiale de la CDC, Caisse d'Epargne et Conseil régional PACA. Parmi les porteurs de projets, on trouve en grande partie des étudiants, ainsi que des cadres en formation continue et des ingénieurs qui font une année de gestion. Cinq enseignants spécialisés en création d'entreprise y sont affectés.

A **Bayonne**, Estia (CCI de Bayonne) est une école d'ingénieurs en mécanique et électronique ouverte en 1996. Le parcours dans l'incubateur est sur 1 an et de 2 ans dans la pépinière. Tous les services sont payants. Il faut de la méthode, un réseau efficace, des ressources et moyens (logistique, etc). Bilan en dix ans : 51 entreprises créées, 15 projets en cours.

A **Chicoutimi** (Canada), le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec (CEE-UQAC) est localisé depuis le 14 décembre 2006, au Pavillon des humanités de l'UQAC.

A **Evry**, à l'INT, l'incubateur s'est spécialisé dans l'accompagnement des projets TIC. Sa surface est de 170 m² (400 m² en juillet pour 12 à 15 projets de capacité d'accueil). Moyens : bureau 15 à 25 m² plus moyens logistiques (accès Internet, reprographie, haut débit). Aides financières avec la love money de l'INT (de 4 à 8 K€). L'équipe compte 3 personnes. Une quinzaine de chercheurs (managers et ingénieurs) interviennent d'autre part en tant que conseillers. Depuis 2000, 25

¹² Nous citons le document de synthèse du CERAM, établi aux termes de la journée du 26 mai 2006. Les descriptions qui suivent sont issues de celles faites par les participants à cette journée

entreprises innovantes ont vu le jour. Près de 10 projets sont incubés en 2006.

A **Grenoble**, l'Ecole de Management (ESC Grenoble, Hall de l'Entrepreneuriat) porte un incubateur qui a été lancé en 1999. C'est un incubateur qui se cherche encore un peu en interne dans l'établissement, mais surtout en externe en terme de positionnement dans un environnement où il existe une pléthore d'acteurs qui accompagnent les projets.

Le Grand **Lyon** et ses partenaires de « Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise » ont pour objectif depuis plusieurs années de délivrer à l'entrepreneur une offre de service complète et adaptée à ses besoins. Cette offre se décline sous la marque [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] lancée en 2004.

A **Marne-la-Vallée**, l'incubateur POLYSTART se trouve dans l'Est parisien au Polytechnicum (ensemble de 15.000 étudiants avec fort potentiel de recherche). En 6 ans, 30 projets ont été hébergés et 15 entreprises créées. La capacité d'accueil est d'une douzaine de projets avec un budget de 100 K€. Profil: étudiants en fin de scolarité, anciens élèves avec quelques années d'expérience.

A **Milan** durant les premières années, l'incubateur du Polytechnico di Milano a offert les services classiques d'un incubateur : logistique, aide à trouver des fonds (participation aux appels d'offres). Beaucoup de travail a également été réalisé sur les clusters et réseaux, sur les échanges de projets entre entreprises et incubateurs. Au total 27 start-up ont été lancées avec en moyenne 6 employés/entreprise. La période d'incubation porte sur 1 à 3 ans (dans le modèle anglais on parle de 5 ans d'incubation). Les effectifs du service d'incubation se montent à 12 personnes dont six pour l'activité normale de gestion, coaching, formation recherche de financement (il y a également une unité informatique qui développe des produits software pour la gestion de l'incubateur).

A **Montréal**, le Centre local de développement (CLD) de Montréal-Nord est un organisme sans but lucratif créé pour soutenir et favoriser l'entrepreneuriat. Le CLD de Montréal-Nord constitue un guichet unique dont l'objectif est de générer 3 000 emplois sur son territoire, au cours de la prochaine décennie. Pour atteindre ses buts, le CLD a mis sur pied un incubateur d'entreprises qui offre aux entreprises en phase de démarrage des locaux et des services à prix abordable jusqu'à ce qu'elles deviennent autonomes. L'incubateur favorise le réseautage et l'obtention de nouveaux contrats avec des entreprises.

En **Lorraine**, l'Incubateur Lorrain est le dispositif chargé d'accompagner les projets des créateurs d'entreprise issus du milieu universitaire lorrain. L'Incubateur Lorrain a été créé par les quatre universités lorraines (UHP Nancy 1, Nancy 2, INPL, Université de Metz), ensuite rejointes par les Établissements Publics Scientifiques et Techniques (INRIA Lorraine...) et l'Association des Grandes Écoles de Metz.

A **Nantes**, Audencia (ESC) a créé en juillet 2003, un incubateur qui se situe à la périphérie de la pédagogie avec des moyens importants : 5 bureaux, logistique, tuteur, corps professoral, réseaux locaux. Au total: 21 projets étudiés, une quinzaine validés. En projet : ouvrir l'incubateur à plusieurs écoles comme l'Ecole centrale.

A **Paris**, Telecom Paris (ENST) forme 280 ingénieurs par an et 120 docteurs. Elle développe à la fois une activité de formation continue et d'incubation d'entreprise. Telecom Paris a mis en place une équipe qui vient de l'entreprise et qui, autour d'un réseau d'experts, intervient à la demande, en réseau. L'incubateur dispose d'un lieu dans lequel les créateurs peuvent préparer leur projet. Ceux-ci peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier avec bourse, ou d'un système de prêt d'honneur, et obtenir un suivi. Une quinzaine d'entreprises par an sont ainsi en quelque sorte mises sur le marché et chaque année un peu plus d'une cinquantaine d'étudiants suivent la filière entreprise. Toujours à Paris, l'incubateur d'Advancia travaille sur des cycles d'accompagnement courts : 6 mois. Depuis 2005, il a traité trois promotions: deux sont sorties avec un total de 30 projets; une reste en cours avec 20 projets. Il s'agit de « transformer les croyances en hypothèses et les hypothèses en action, avec l'objectif de concrétiser les projets ». L'incubateur dispose d'un budget de 250 K€ par an. Il regroupe 2 permanents, 8 chefs d'entreprises et 20 consultants techniques. Toujours à Paris, les activités d'aide à l'essaimage et à l'entrepreneuriat, communes à l'École des Mines de Paris, Armines et Transvalor, sont coordonnées et animées par le Pôle essaimage et entrepreneuriat (Pollen), créé en 2001 et

dont la mission est de développer l'ingénierie de ces projets. Ce pôle soutient des projets issus directement de l'École ou venant d'horizons divers (industriels, entrepreneurs) dont le développement nécessite l'appui technologique d'un laboratoire de l'École.

Au **Québec**, le réseau « Incubaction » créé en février 2001 s'adresse à tout individu qui souhaite construire un projet d'entreprise innovante. Il mène des activités d'éveil, de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat, développe la maturité entrepreneuriale de l'individu jusqu'à la présentation d'un plan d'affaires aux intervenants en démarrage d'entreprise, possède une structure d'accueil et d'encadrement continue en résidence ou hors des murs, pour une période de 12 à 24 mois, pendant laquelle l'individu apprivoise et développe les concepts de démarrage d'entreprise, applique une politique de sélection à l'entrée et de graduation à la sortie.

A **Sophia Antipolis**, Telecom Paris a décidé de venir travailler en région et a ouvert un incubateur au CICA en relation avec l'Institut Eurécom. Le CERAM a créé un incubateur étudiant dans le cadre de la Chaire Entrepreneuriat High Tech.

Il convient encore de citer l'incubateur **d'Aix-sur-Vienne**, la pépinière d'entreprise de **Courtaboeuf** (91 Essonne), la toile de l'entrepreneurship et des entrepreneurs du **Québec**, Aceval – l'ncubateur Régional de **Haute-Normandie**, Provence-incubation, Incuballiance qui naît de la fusion d'Ile-de-France Sud Incubation et **d'Ile-de France** Innovation, IRPC : l'incubateur régional de **Poitou-Charentes**, **Normandie** Incubation, l'incubateur de **Charente-Maritime**, l'incubateur de **Bretagne**, l'incubateur de **Luminy**, l'incubateur universitaire de **Nice-Toulon**, Emergence - incubateur du **Maine**, **Grenoble** Alpes Incubation (GR-A-IN), etc.

On peut encore noter plusieurs centres d'entrepreneuriat et d'essaimage, des portails des PME: entrepreneuriat, finance, emploi, économie, le site technologie de l'entrepreneuriat de l'OCDE, le programme Entrepreneuriat collectif, qui permet d'obtenir une garantie de prêt ou un prêt, « Lyon-Ville de l'Entrepreneuriat » qui oriente le créateur pour son projet de création d'entreprise, le Centre d'Entrepreneuriat-Reprenneuriat de l'ESCEM, Paris Biotech, un incubateur public spécialisé en santé humaine lancé dans le cadre de la loi Allègre sur l'innovation et la recherche par l'Essec, Apis developpement pépinière et incubateur. Agoranov, Incubateur d'entreprises de technologies innovantes, Incubateur Multimédia Belle de Mai, Num@tec : une "Silicon Valley" à la française, -

Normandy Entreprise Hub, BUSI-incubateur d'entreprises-cr ation d'entreprises, Coach'Invest incubateur des entreprises innovantes, la liste des structures d'incubation du CNRS, MENRT : la liste des incubateurs d'entreprises innovantes, les incubateurs publics d'entreprises technologiques innovantes, les incubateurs europ ens d'entreprises, la liste des incubateurs "All gre", Emergys, l'ncubateur e.meca, Global-Incubation, le groupement France-incubation, etc¹³.

L'activit  de promotion li e   l'entrepreneuriat

Les activit s de promotion ont pour objet de d velopper l'esprit d'entreprise d'un maximum de candidats potentiels. On a relev  les occurrences   partir de plusieurs mots cl s associ s au mot « entrepreneuriat »¹⁴. Cette classe est compliqu e, peu lisible, souvent centr e sur des effets d'annonce. Voici quelques exemples, class s suivant la dur e de l'action promotionnelle : le petit d jeuner ou la conf rence pouvant durer 2 heures, la « journ e » peut durer un ou deux jours, le colloque deux ou trois jours, tandis qu'un d fi peut s' taler sur plusieurs semaines.

Depuis 2005,   l'initiative de Mar-Tech & Finance, d'OSEO, le Club Innov-it permet   de jeunes dirigeants d'entreprises de rencontrer des industriels et des investisseurs lors de **petits d jeuners th matiques** qui permettent aux acteurs d'une industrie de se retrouver¹⁵.

Les conf rences comme la conf rence mondiale de l'OCDE sur « Mieux Financer l'Entrepreneuriat » qui repr sente une  tape majeure du Processus de Bologne de l'OCDE sur les politiques   l' gard de l'entrepreneuriat, les conf rences de Grenoble Universit  sur « Innovation et entrepreneuriat », la conf rence « Entrepreneuriat & Cr ation » le 26 janvier 2006 de Polytech'Lille, la conf rence « Entrepreneuriat, D mographie d'entreprises: facteurs de succ s » au Luxembourg, par le fonds national de la recherche, , plusieurs conf rences de l'OCDE comme « L'entrepreneuriat f minin et le tourisme durable dans la r gion des Cara bes »   Saint Domingue le 11-12 janvier 2006 ou encore « Accompagner le d veloppement de l'entrepreneuriat social »   Paris le 4

¹³ Sur <http://www.evariste.org/fin/startup.html>, on trouvera la liste d'adresses de plusieurs dizaines de ces incubateurs.

¹⁴ Colloques (98 200 occurrences), concours (1 130 000 occurrences), conf rences (410 000), congr s (122 000), coupes (42 500), forums (345 000), halls (54 400), journ es (185 000), permanences (56 700), salons (170 000), s minaires (90 100), tables rondes (49 400), tremplins (23 800), etc.

¹⁵ <http://www.innov-it.net/>

juillet 2006, la conférence « Placer les jeunes entrepreneuses sur le sentier de la réussite » du ministère des petites entreprises et de l'entrepreneuriat de l'Ontario, la conférence du Mida Grands Lacs du 6 octobre 2006 sur « L'entrepreneuriat immigré et microfinance : leviers d'intégration en Belgique ? », la conférence d'Advencia : « l'Entrepreneuriat : apprendre, entreprendre, se surprendre » le 18 janvier 2007, la conférence-débat de l'AD-IAE-AIX du 25 janvier 2007, la conférence « Entrepreneuriat immigré et microfinance », la conférence sur « L'entrepreneuriat féminin et le tourisme durable », le cycle de conférences sur l'Entrepreneuriat du 26 mars 2007 de l'IESEG, etc.

Parmi les **journées**, on peut citer les journées pour les ingénieurs français « L'entrepreneuriat comme orientation de carrière », les journées scientifiques du réseau de chercheurs en Entrepreneuriat accueillies par l'Université Marien Ngouabi, de nombreuses journées régionales de l'entrepreneuriat destinées à sensibiliser les étudiants, comme celles organisées par Polytechnique (Lille), les Journées recherche du Polytechnicum de Normandie, comme celle du 31 mai 2006, les journées sur l'accompagnement des entrepreneurs, organisées par ESC Troyes & Académie de l'Entrepreneuriat de Troyes, comme celle du 18 juin 2004, les journées « Georges Doriot » en Entrepreneuriat, organisées par HEC et l'Ecole de Management de Normandie sur le thème du Repreneuriat, comme celle de Deauville le 16 mars 2006, la journée sur « Les incubateurs dans l'enseignement supérieur en France : Spécificités, état des pratiques et perspectives d'avenir », organisée au CERAM Sophia Antipolis le vendredi 12 mai 2006, etc.

Ensuite, au sein des **colloques**, on remarque les colloques annuels de la Fondation de l'Entrepreneuriat, les colloques sur « La création d'entreprises » à HEC Montréal, comme celui du 21 avril 2005, le colloque « Femme et Entrepreneuriat » sous le patronage du Ministre délégué, les colloques, « Créer, pourquoi ? » de l'INSEE ou « Catalyser l'entrepreneuriat à l'international : Comparaisons Etats-Unis - Europe », des colloques sur la « sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat », de nombreux colloques « Entrepreneuriat », comme celui du 11 juin 2007 de l'ESCEM et l'ISC Paris, les colloques annuels de La Fondation de l'entrepreneurship au centre des congrès (Québec), le colloque de l'ESIG, « Pour une dynamique de l'entrepreneuriat social », le colloque « Entrepreneuriat » organisé conjointement par l'Observatoire et Centre de

Recherche en Entrepreneuriat de l'EDC Paris et l'association étudiante SIFE-EDC, le colloque organisé conjointement par l'ESCEM et de l'ISC Paris en partenariat avec l'Université de CORK, UCC (Irlande) et l'Université de SHERBROOKE (Québec, Canada) et avec le soutien de l'Académie de l'Entrepreneuriat, etc.

Les **concours** ont également le vent en poupe. Par exemple le «Concours Québécois en Entrepreneuriat » qui est devenu un organisme permanent à but non lucratif maintenant reconnu comme le plus grand concours en Entrepreneuriat du monde. Le concours annuel « Entrepreneurship & Innovation » du centre d'Entrepreneurship de HEC Montréal, le concours international d'Entrepreneuriat à Paris, le concours de projets de création d'entreprise de polytechnicum, le concours annuel « Jeunes créateurs d'Unités de Production » dont la finale rassemble des équipes, venues de toute la France, issues des DUT, spécialité « Qualité Logistique Industrielle et Organisation », etc.

Il existe également les **congrès** de l'Entrepreneuriat. Les congrès annuels de l'Académie de l'Entrepreneuriat qui se déroulent parfois en France, parfois au Canada sont les plus cités. Ils sont suivis du Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, CIFEPME de la Haute école de gestion (Fribourg), etc.

Une **coupe** nationale est à souligner, celle de Shad de l'Entrepreneuriat de la Banque Royale (RBC/Shad). Shad Valley constitue une institution canadienne où des jeunes gens de partout au Canada et de l'étranger cultivent leurs aptitudes au leadership et à l'apprentissage dans un milieu qui favorise l'esprit d'entreprise et l'innovation ainsi que le goût des sciences. La Coupe d'Entrepreneuriat RBC/Shad consiste en une compétition annuelle, qui se déroule après le programme Shad Valley. Les élèves sont appelés à concevoir et à dévoiler de nouveaux produits. Ces produits sont bien positionnés pour devenir les prochains succès commerciaux.

Il existe aussi des **défis** comme celui de l'entrepreneuriat avec des lauréats venant des quatre coins du Québec qui se sont partagés plus de 500.000 \$ en prix ; le *Défi jeunes* est le plus connu des jeunes diplômés.

Parmi les **forums**, on peut citer « Le forum des entrepreneurs » (Canada), le forum de l'Entrepreneuriat de l'OCDE, le forum



« L'Entrepreneuriat dans la Grande Région ». Le 1^{er} Forum des entrepreneurs organisé par AP Média s'est déroulé le 9 février 2006 au Palais des congrès de Perpignan. La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Nièvre, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), a organisé le 1er Forum de la création-reprise-transmission d'entreprise dans la Nièvre le 13 novembre 2006 à Nevers. Le forum *Entrepreneur malin* doté d'un budget conséquent qui permet entre autre de suivre les aventures de jeunes créateurs. Le Forum d'échange pour entrepreneurs en herbe.

Enfin, citons en vrac :

Le « **Hall** de l'Entrepreneuriat Technologique » de l'ESC de Grenoble, le camion de 22 mètres de Artiscopie¹⁶ (voir photo) dont la visite est destinée aux jeunes, etc.

Des **permanences** spécifiques à la création d'entreprise mises en place dans certains centres d'information et de documentation jeunesse, cidj.com, boutiques-de-gestion.com, bdpme.fr, anvar.fr, defijeunes.fr, apce.com, etc.

Le **Programme** d'Entrepreneuriat pour les jeunes Autochtones (Canada), le projet de promotion de l'Entrepreneuriat dans les régions rurales (Canada), quatre projets européens (Leonardo, Interreg IIIB) qui soutiennent l'Entrepreneuriat et la création d'entreprise dans les universités par la formation, etc.

Les **prix** comme le « prix de l'audace créatrice », le prix Advancia-CCIP du livre d'Entrepreneuriat 2007, le prix CJD, plusieurs prix d'entrepreneuriat en Suisse.

Les **salons** comme le salon des entrepreneurs au palais des congrès à Paris, « Le salon du livre de l'Entrepreneuriat » de Advancia, « le salon permanent et virtuel de l'Entrepreneuriat » de la ville de Lyon, le salon de la micro entreprise», le salon de l'Entrepreneuriat féminin, etc.

Les **Séminaires** comme Management, Organisation, Stratégie, (MOS), organisé par le Département Stratégie et Management, ESSEC, le 5 avril 2005.

Les **tables Rondes**, comme celle sur la « recherche sur l'accompagnement des entrepreneurs ».

« Le **Tremplin** de l'Entrepreneuriat » de l'Ecole de Commerce de Chambéry, etc.

L'information active pour l'Entrepreneuriat

Cette classe¹⁷ concerne l'information sur l'Entrepreneuriat.

Parmi les **agences**, celle du Secrétariat à la jeunesse a implanté un réseau de 86 agences vouées à la sensibilisation et à la promotion de l'Entrepreneuriat ; l'agence pour la création d'entreprises (APCE), les organismes d'aide à la création d'entreprise, le **bureau de l'information** au public de l'UNESCO, les **ateliers d'experts** sur « Encourager le développement par l'Entrepreneuriat » de l'OCDE, les **Centres d'encadrement** des petits entrepreneurs du Ministère des petites entreprise et de l'Entrepreneuriat de l'Ontario, A noter également « Entre World » qui est une **banque d'informations** pour les entrepreneurs, etc.

Les **portails** sur l'Entrepreneuriat se multiplient comme ceux de l'Université Laval, celui de l'ACPE, NetPME, Déficréation.com, etc. La gamme de publications « Créateur d'entreprise », créée par l'INSEE, est destinée à aider les créateurs dans leur projet à partir d'une offre de données tirées des enquêtes SINE (Système d'informations sur les nouvelles entreprises) disponibles sur le Portail Entreprises de l'INSEE : le profil du créateur des entreprises créées ou reprises en 2002, le devenir en 2003 des entreprises créées ou reprises en 1998, une offre de données tirées de l'exploitation de sources fiscales et des enquêtes annuelles d'entreprises, données de cadrage utiles pour établir de premiers comptes prévisionnels (site Alisse.fr). Certains de ces portails permettent de télécharger des logiciels de business plan, modèles de statuts, bulletins de paie, factures sous Excel, contrats de travail et de nombreux autres documents, un annuaire de liens qui constitue une mine d'informations utiles et pratiques, des informations juridiques, sur les secteurs d'activités, les organismes publics, un outil d'aide au diagnostic d'implantation locale» (ODIL). A noter également le portail sénégalais de la microfinance, le portail du Savoir pour les PME, le portail de l'Entrepreneuriat de l'agence pour la création d'entreprise (ACPE), le portail fédérateur des acteurs de la transmission d'entreprise créé par Oseo, le portail Québec, porte d'entrée au gouvernement du Québec donnant sur le programme favorisant le

¹⁷ La phrase clé « l'aide à l'entrepreneuriat » fournit 26 400 occurrences.

financement de l'Entrepreneuriat collectif (FIEC), Coach'invest (le portail des entrepreneurs), le Portail de la PME PMI (Accompagnement et formation à l'Entrepreneuriat), le portail de la région Wallonne (Belgique), le portail Entrepreneuriat au féminin, le portail de e-formation en Entrepreneuriat au Québec, etc.

Mais aussi « Epices », l'**agence de presse** et d'information sur l'innovation sociale en Europe, les **communiqués** de l'association des banquiers canadiens, le Centre d'Entrepreneuriat féminin du Québec et les **publications** de l'organisation internationales du travail, aides création d'entreprises, etc.

L'Entrepreneuriat au féminin

Cette classe est transversale, par rapport aux autres classes. L'OCDE souligne l'importance grandissante de l'Entrepreneuriat féminin. En effet, on apprend que les femmes entrepreneurs seraient de plus en plus la force battante de beaucoup d'économies, en particulier en Afrique. En 2006, en France, ce serait plus de 18 % de femmes qui possèderaient et dirigeraient aujourd'hui une entreprise artisanale. Elles étaient 10,7 % en 1997. Cette classe regroupe tous ce qui est dédié aux femmes : le salon de l'Entrepreneuriat Féminin, la revue de l'Entrepreneuriat au féminin, l'Entrepreneuriat féminin dans l'artisanat, les réseaux de femmes d'affaires, FIERE, (le Fonds d'investissement Entrepreneuriat régional pour elles), OSEO, « FEM Entrepreneuriat », un organisme à but non lucratif qui est une source de référence et d'accompagnement pour les femmes entrepreneures en Mauricie, l'Observatoire fiducial de l'Entrepreneuriat féminin, le livre blanc Fiducial de l'Entrepreneuriat féminin, comment identifier les freins à l'Entrepreneuriat féminin dans la province de Luxembourg, le services pour l'Entrepreneuriat féminin à BMO (la Banque de Montréal), le Programme d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (PADEF), Les femmes dans l'économie de l'Entrepreneuriat, FedNor qui investit dans les occasions d'Entrepreneuriat pour les femmes, etc.

LES FREINS : « N'ENTREPRENDS PAS ! »

« La France figure parmi les pays du monde dans lesquels la création d'activité est le moins souvent envisagée comme choix professionnel ¹⁸ ».

Les chiffres du *Global Entrepreneurship Monitor* concernant les principaux freins à l'esprit d'entreprise, confirment que l'anémie entrepreneuriale résulte d'abord d'une question de société plutôt que d'une question de personne : « *Les freins objectifs, liés à l'économie sont cités par plus de 30 % des gens interrogés sur les freins à la création. La situation économique difficile : 44 %, le poids des charges : 44 %, la difficulté d'obtention de prêts : 32 %, les freins subjectifs liés à la personne sont cités par moins de 25 % des gens, la peur du risque juridique et financier : 25 %, l'incertitude sur le marché : 22 %, la peur de quitter un emploi stable : 17 %, la complexité des démarches administratives : 15 % ¹⁹ ».*

Comment les services à l'Entrepreneuriat peuvent-ils oeuvrer utilement pour constituer une incitation performante à la création d'entreprise si les classes directement concernées doivent faire face aux représentations des classes intellectuelles chargées de l'enseignement qui sont réticentes, voire hostiles à l'emploi indépendant, à la création de PME, aux entreprises et au patronat en général et si, de plus, le fondement de l'Entrepreneuriat - prise de risque et création de richesses – est dévalué dans les représentations diffusées par l'aile dite sociale de la classe politique ?

LES REPRESENTATIONS AVERSIVES VIS-A-VIS DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Nous allons passer en revue quelques unes de ces représentations qui dégradent considérablement l'esprit d'entreprise : celles qui sont issues de la guerre mondiale et qui marquent le passage d'une génération à l'autre, celles qui animent les stratégies médiatiques dans la façon de commenter succès et échecs, celles du secteur public, celles du providentialisme politique qui affaiblit les capacités à apprendre par soi-même et enfin celles qui président à la constitution d'un droit social qui établit une véritable ligne Maginot sociale, multipliant les effets d'aubaine.

La méfiance envers les entreprises et le patronat

Une toile de fond culturellement française, porteuse de méfiance, voire d'hostilité envers les entreprises et ceux qui les dirigent, constitue le nœud gordien d'un substrat de représentations collectives qui sont particulièrement développées au sein de certaines couches de la population.

La cause de cet état de fait serait historique. D'après l'Américain Francis Fukuyama²⁰ (1998), professeur d'économie politique internationale à l'Université John Hopkins (Baltimore, Etats-Unis), le Japon et l'Allemagne seraient des pays à niveau élevé de confiance envers leurs entreprises car ils ont été soudés par des désastres qui les ont frappés collectivement à la fin de la guerre et qui les ont rendus plus unis, plus forts, plus impliqués.

Au contraire, la France et l'Italie seraient des pays où le taux de confiance atteindrait le plus bas niveau des pays développés. Alors que le choc, partagé par l'Allemagne et le Japon, a mis à jour une solidarité entre perdants et a fait naître un sentiment national durable à la source du pacifisme japonais et de l'orthodoxie monétaire allemande, les Français sont finalement sortis psychologiquement méfiants de la guerre, recherchant l'ennemi à l'intérieur. Ils ont continué à se soupçonner, à ne pas se faire confiance, à se déchirer en cherchant des boucs émissaires. De solides représentations mentales, réciproquement hostiles, qui se transmettent d'une génération à l'autre se traduisent notamment par des soupçons, des accusations, des dénonciations prenant la forme d'autodafés médiatiques.

¹⁸ Maison de l'Entrepreneuriat (Université de Provence). Enquête menée par le conseil des affaires de l'ONU et synthétisée dans l'étude GEM (Global Entrepreneurship Monitor).

¹⁹ Françoise Vibert et André Letowski,

²⁰ Prix Nobel ; « *Le Monde 2* », octobre 2001, p. 95, Fukuyama@jhu.edu

Cependant les nouveaux bouleversements climatiques et la mondialisation constituent des adversaires communs qui n'épargnent personne en s'attaquant à toutes les couches de la Nation française. Ils pourraient créer un choc partagé au sens de Fukuyama, capable d'établir une union sacrée des Français autour de leurs entreprises. Il est urgent que les Français intègrent que les PME, principales sources des emplois futurs, sont fragiles et mortelles. Entre 1985 et 1999 un salarié sur quatre d'une entreprise de moins de 20 salariés est contraint de bouger suite à la disparition de son entreprise²¹. Plus globalement, on a calculé que 40 % des entreprises disparaîtraient avant cinq ans d'existence²², 90 % dans les dix ans...

L'hostilité envers le succès et le risque

Par définition, l'esprit d'entreprise, consiste à prendre et à assumer des risques. Par ailleurs, toute prise de risques convoque des incidents de parcours. En choisissant le sens qu'ils vont donner à ces incidents : « *Les faits sont sacrés mais les commentaires restent libres* », les média contribuent à faire émerger certaines représentations mentales de préférence à d'autres...

Au risque de la caricature, il apparaît que les media amplifient volontiers les incidents liés au processus entrepreneurial. Amoindrir l'incident ferait naître chez le lecteur une suspicion de connivence probable entre le media et le responsable de l'incident, alors que l'amplification de l'incident et la mise en cause du responsable, laisse supposer l'indépendance et la solidité du média. L'incident sera stigmatisé par le choix de certaines images et de certains commentaires²³ de façon à accroître son impact.

En cas de parcours sans faute et en cas d'absence d'incidents - par exemple en cas de réussite - le media évitera des louanges qui pourraient le rendre suspect d'amitié pour les puissants et les riches.

En vertu de quoi, les media ont tendance à généraliser une stratégie aversive : ils critiquent le succès en dénonçant les avantages acquis par le bénéficiaire et ils diabolisent l'échec, plaignent la victime et accusent le responsable (tableau 7).

En outre, les media peuvent être amenés à présenter le succès des uns comme la cause possible des échecs des autres et inversement. La modélisation s'opère sous l'égide du triangle dramatique (Karpman, 1980)²⁴ composé de « Victimes », de « Persécuteurs » et de « Sauveurs » : les journalistes peuvent investir ce troisième rôle, notamment dans une démarche de survie²⁵.

Tableau 7 : la stratégie médiatique et l'esprit d'entreprise

Les représentations		Les succès	Les échecs
	Diaboliser...	Positif pour le chiffre d'affaire	Négatif pour le chiffre d'affaire
Venir au secours ...	Négatif pour le chiffre d'affaire	Positif pour le chiffre d'affaire	

Quelques exemples : « *France Télécom, récit d'un scandale d'Etat*²⁶ » ; « *Les délires de l'administration*²⁷ » ; « *Chute des bourses, scandales à répétition, salaires fous des patrons, pourquoi le capitalisme doit changer*²⁸ » ; « *Etes-vous suffisamment payé*²⁹? » ; « *Etat, le grand gaspillage*³⁰ » ; « *Peut-on encore réussir en France ?*³¹ » ; « *Etat de choc, la faute à qui ?*³² » ; *Le hod-*

²¹ Duhautois, R., *De la disparition des entreprises à la mobilité des salariés*, ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N° 400, 2006, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES400A.pdf

²² <http://www.pme.gouv.fr/actualites/dossierpress/dp13042005/soutien.htm>

²³ La plupart du temps, le commentaire n'est pas direct : par exemple, il s'exprime dans le choix des discours de témoins qui sont retenus ou écartés.

²⁴ Karpman Drama Triangle by Steven B Karpman, This article was originally published as: Karpman, S. (1980). Feature star. Bulletin of the Eric Berne Seminar. 2(1), 4. Reformatted for the website www.KarpmanDramaTriangle.com. Copyright © 1980 by Stephen B. Karpman, M.D. All rights reserved. Downloads free. <http://www.karpmandramatriangle.com/pdf/FeatureStar.pdf>

²⁵ Certains de ces faits ont assuré la survie de nombreux media.

²⁶ « *L'Express* », couverture du n° 2674.

²⁷ « *Capital* », couverture du n° 117.

²⁸ « *Alternatives économiques* », couverture du n° 206.

²⁹ « *Le nouvel Economiste* », couverture du n° 1205.

³⁰ « *L'Express* », couverture du n° 2642.

³¹ « *Enjeux* », couverture du n° 183.

³² « *Le Point* », couverture du n° 1545.

*up de l'Etat sur les salariés du privé*³³ ; *Le scandale du prix de l'eau*³⁴ ; *Les Français travaillent-ils assez ?*³⁵ ; *Votre entreprise magouille ?*³⁶ »

Philosophes et politiques confirment : « *Les médias vivent du négatif. Comme la poésie ou les romans, ils inquiètent et s'irritent de toute quiétude* ». (Alain Etchegoyen, Professeur de philosophie)³⁷. « *Les journaux ne sont écrits que pour nous dégoûter de l'humanité* ». (Sylviane Agacinski)³⁸. « *Il faut mettre fin aux cérémonies expiatoires destinées à jeter l'opprobre sur un personnage, ici un maire, pour des faits dont il n'était pas directement responsable !* ». (Maître Xavier de Roux)³⁹. « *C'est simplement une certaine presse qui veut vendre du papier* », (Jacques Chirac, le 9/1/2003). « *Il faut que la médiatisation laisse la place à la réalité* », (Dominique Strauss Kahn⁴⁰), etc.

Pour se développer, l'esprit d'entreprise aurait besoin que le succès individuel soit considéré positivement dans les représentations collectives. Alors que le processus dépeint ci-dessus freine, voire inhibe l'esprit d'entreprise au risque d'affecter l'échec d'une valence positive et le succès d'une valence négative. Dans le système médiatique français, il peut être valorisant de passer pour une victime pour gagner la faveur des électeurs, faire pression sur les juges, obtenir des aides financières, etc.

La stigmatisation des erreurs et des écarts de langage,

L'esprit d'entreprise consiste à prendre des risques. Il se développe d'autant plus facilement qu'une société concède un certain droit à l'erreur et continue à respecter ceux qui font des erreurs, car ils ont pris des risques, même s'ils ont échoué. Comme l'a dit Théodore de Banville, ami de Beaudelaire, « *Ceux qui ne font jamais rien ne se trompent jamais* ». Aux USA, celui qui échoue est respecté, car il a tenté. En France, l'erreur et le dérapage sont puissamment stigmatisés : dans les représentations, les images médiatisées d'une erreur ou l'enregistrement d'une parole qui dérape, ne sont pas considérés pour ce qu'ils sont : un moment d'inattention. L'hyper médiatisation aboutit à ce qu'une seule parole surprise par un micro directionnel puisse avoir des conséquences durables pour son auteur, puisse contribuer à salir ceux qui appartiennent à la même catégorie sociale ou professionnelle et d'une façon plus générale, favoriser la suspicion sur tout un ensemble de problématiques connexes. Ainsi en montrant du doigt un chef d'entreprise qui a commis une erreur, la société médiatique jette le doute et dégrade la valence de l'image de tous les autres, au point de généraliser, au niveau cognitif, un clivage, une dissonance (Festinger, 1957) dans les représentations de chaque acteur, entre l'Entreprise au sens générique et leur entreprise. L'entreprise générique est perçue sur un mode plus ou moins aversif (Morgan, 1989), alors que l'entreprise où travaille un salarié donné peut conserver un statut positif, quitte à faire figure d'exception.

LA TRANSMISSION DES REPRESENTATIONS AVERSIVES

D'après les chiffres de l'IPSOS et de l'INSEE, l'esprit d'entreprise qui préside à la création, constitue une représentation qui se transmettrait automatiquement des parents vers les enfants dans 30 à 60 % des cas. Mais comme, sous la pression du développement des emplois publics, le volume des emplois qui demeurent indépendants se réduit chaque année, la transmission généalogique des représentations entrepreneuriales fait place à la transmission généalogique de représentations providentielles. On peut constater (tableau 6) que le volume des indépendants a été divisé par deux au cours de ces dernières décennies

La concurrence entre emplois publics et autres emplois

³³ « *L'Express* », 24 au 30 octobre 2002.

³⁴ « *Capital* », n° 133.

³⁵ « *Enjeux* », n° 180, mai 2002.

³⁶ « *Management* », n° 91, octobre 2002.

³⁷ « *Les Echos* », 17/12/2002, p. 49.

³⁸ « *Journal interrompu 24 janvier-25 mai* », Le Seuil, 2002 Il s'agit de l'épouse de Lionel Jospin.

³⁹ Défenseur du maire de Courçon, poursuivi pour homicide involontaire après la mort le 12 mai 1999 d'un enfant écrasé par la chute d'une barre transversale des buts amovibles auxquels il s'était suspendu.

⁴⁰ 100 minutes pour convaincre, 9/1/2003.

Pour les jeunes diplômés en début de vie professionnelle, trois stratégies de recherche d'emploi sont possibles :

1. La création individuelle.
2. Les réponses à des entreprises qui recrutent.
3. La réussite aux concours de la fonction publique (tableau 3).

Tableau 3 : message reçu par courriel, le 6 mai 2007⁴¹



La préférence du candidat pour l'une ou l'autre de ces différentes possibilités, impactera son choix. Voici un exemple de discours issu du forum des entrepreneurs qui illustre ce dilemme.

« Il n'est pas facile de trouver un boulot stable sans devenir fonctionnaire. Pour ma part, le problème est dans le fait qu'au niveau éducatif, on n'apprend pas à se débrouiller pour gagner des ronds. L'argent et les petits boulots ne sont pas des tabous outre-Atlantique. Ici oui. Si demain je fais un petit boulot qui n'a rien à voir avec ma qualification, ce sera un déshonneur [NDA : ou un trou dans le CV], alors que là-bas non ». « [Aux US], on n'a pas honte de dire que l'on gagne bien sa vie, que l'on a réussi. Dans une telle situation on est considéré comme un bosseur. Chez nous, dans notre chère patrie, si tu es bien payé et que tu as de l'argent, tu es un sale bourgeois ou fils à papa, c'est selon ! Le mieux, d'ailleurs est de ne rien dire à personne; on ne sait jamais, on pourrait ne plus avoir d'amis! ». «Le modèle anglo saxon valorise le travail. On travaille dur, on s'en sort, on est cité en exemple. En France, on jalouse celui qui réussit... Dans un système anglo saxon, celui qui réussit mieux tire le système vers le haut. Dans notre système, on cherche à tirer ce mec là vers le bas sous prétexte d'égalité ».

Lors de l'insertion professionnelle, les représentations du monde jouent un rôle déterminant. Or, la France est marquée par la représentation providentialiste de l'Etat qui résout et prend en charge. Par ailleurs, le secteur public s'accroît quantitativement plus que dans les autres pays, ce qui est peu favorable pour développer l'esprit d'entreprise.

Pendant les dernières décennies du vingtième siècle, la France a développé puis maintenu un des rythmes d'emplois publics les plus élevés des pays comparables⁴²

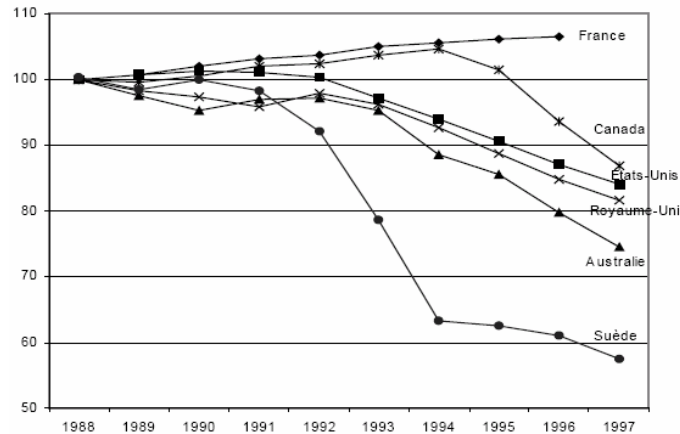
Tableau 4⁴³ : Evolution de l'emploi dans la fonction publique en base 100 en 1988.

⁴¹ <http://www.cofop.fr/>

⁴² La structure de l'emploi dans la fonction publique de 7 pays de l'OCDE, Australie, Canada, Espagne, États-Unis, France, Royaume-Uni et Suède.

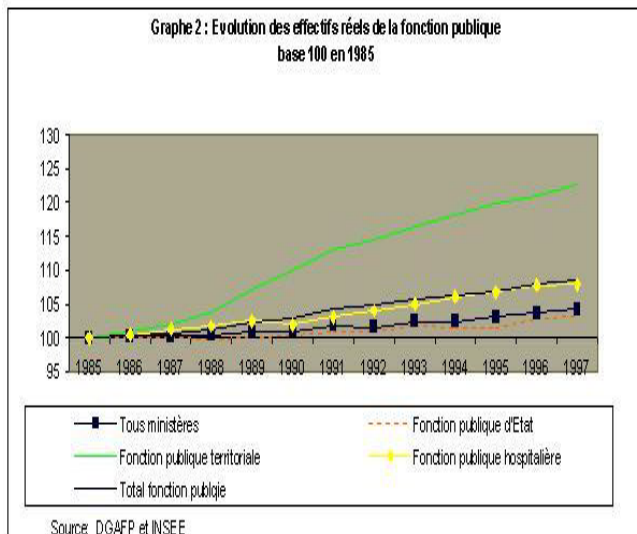
<http://www.oecd.org/dataoecd/48/6/1910744.pdf>

⁴³ <http://www.oecd.org/dataoecd/48/6/1910744.pdf>



Dès la fin de la guerre, l'Etat nationalise et prend en charge nombre d'activités susceptibles d'être soustraites à l'initiative privée⁴⁴. Par ailleurs, il augmente sa puissance régulatrice sur les autres secteurs. Pour faire fonctionner un tel dispositif, l'Etat est obligé d'accroître considérablement le volume des fonctionnaires et des agents non titulaires du service public, les corps de ceux qui les contrôlent, ainsi que le volume des recettes nécessaires à leur rémunération⁴⁵. Il en résulte que le secteur public français dépasse tous les autres pays comparables avec plus de 20 % de fonctionnaires, alors que le Japon, par exemple, est en dessous avec 5 %. Au même niveau que la France en 1985, la Grande Bretagne et l'Allemagne grâce à des politiques drastiques de réduction sont aujourd'hui en dessous des USA⁴⁶ (tableau 4).

Tableau 5 : évolution de l'emploi public de 1985 à 1997



Dans ce contexte, 81 % des agents publics transmettent à leurs enfants le goût du service public, en même temps que des représentations défavorables à l'Entrepreneuriat...

Les trois types d'agents du secteur public (fonctionnaires, non fonctionnaires⁴⁷, contractuels) établissent des représentations professionnelles faites de trois idées principales :

⁴⁴ Voir DE CLOSETS, F., 1982, « *Toujours plus !* », livre de poche, Paris. SCHNEIDER, M. 2002, « *Big mother* », Odile Jacob, Paris. SCHNAPPER, D., 2002., « *La démocratie providentielle, Essai sur l'égalité contemporaine* », Gallimard, Paris. POCHARD, M., « *Le rapport du Conseil d'Etat* », 2003, Paris. BOURION, C., 2003, « *Surtout pas de vagues* », Eska, Paris.

⁴⁵ En 1870, la part de la PIB consacrée aux recettes publiques est de 10 %, 20 % en 1920, 48 % en 1993, 51 % en 2005 : Sources : <http://www.senat.fr/rap/r06-041/r06-0412.html>

⁴⁶ <http://www.ifrap.org/0-ouvrirlesite/fonction.html>

⁴⁷ Sont dit non fonctionnaires ceux qui n'ont pas le diplôme correspondant au poste.

- Le service public doit être de qualité ; le marché n'a pas à intervenir dans le problème des prix et du coût ; ce dernier peut être indéfiniment élevé si la qualité l'exige.
- L'emploi d'un agent doit être sécurisé. l'agent n'a pas à soumettre la stabilité de l'emploi à la performance individuelle.
- Les ressources doivent suivre et l'Etat Nation doit augmenter les recettes publiques tant que l'Etat Patron a des besoins.

Cette vision transparaît dans le différentiel des comportements électoraux des agents publics par rapport aux salariés privés. D'après Luc Rouban, directeur de recherche CNRS au CEVIPOF⁴⁸, « les cadres de la fonction publique ont un comportement électoral très différent de celui des cadres du secteur privé, à savoir qu'ils sont plus à gauche... Pour les entreprises publiques, le personnel est même de plus en plus tenté par l'extrême gauche... lorsque l'on pose la question suivante : « Faut-il donner plus de libertés aux entreprises ? », (les) cadres du privé adhèrent à hauteur de 71%... Les enseignants restent clairement en retrait avec 44% de réponses favorables. ».

De telles représentations à la fois professionnelles et politiques vont se ressentir dans l'éducation transmise au sein des familles et au sein des écoles publiques : plusieurs études françaises⁴⁹ et américaines (Krueger, 1990) confirment que les choix des enfants sont déterminés par la profession parentale. Par ailleurs, un sondage réalisé en juin 2004 et réitéré en 2006 par Ipsos pour La Gazette des Communes et Le Monde, indique le pourcentage en augmentation de personnes conseillant la fonction publique à leurs enfants de l'ordre de 75 à 80 % et augmenterait régulièrement...

« Les trois quarts des 15-30 ans interrogés se déclarent intéressés par une carrière de fonctionnaire, huit personnes sur dix déclarent qu'elles encourageraient leur enfant à devenir fonctionnaire s'il le souhaitait, une proportion qui a plutôt tendance à augmenter ces dernières années ». ⁵⁰

Le secteur des professions indépendantes décroît en permanence.

Le différentiel se traduit également par un désir de fuite de 42 % des indépendants vers un poste situé dans le secteur public, où la vie paraît plus facile. « Et "si c'était à refaire" ? 81 % des personnes évoluant au sein du secteur public affirment qu'elles auraient fait le même choix que précédemment. Les salariés du secteur privé sont plus partagés, avec 52% d'entre eux qui resteraient dans le privé, contre 42% qui choisiraient le public »⁵¹. Le tableau 6 montre que pour 100 emplois en 1962 il y avait 10,8 indépendants. En 1982 il n'y en a plus que 7,7 et en 2002 il n'y en a plus que 5,6.

Tableau 6 : en vingt ans le nombre d'indépendants a été divisé par deux.⁵²

Années	1962	1982		2002	
Pop. active	19 251	23 551	+22,3 %	26 282	+11,6 %
Indépendants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 079	1 813	-12,8%	1 472	-18,8 %

Même si les représentations entrepreneuriales se transmettent d'une génération à hauteur de 30 à 60 % suivant les études, la réduction du volume des indépendants amène arithmétiquement une réduction du flux au sein des générations à venir. De plus, l'évolution sociologique va également jouer en défaveur de la création.

⁴⁸ <http://2007.tns-sofres.com/interview.php?id=214>, © TNS Sofres 2007

⁴⁹ INSEE et Eurostat

⁵⁰ Date du terrain : les 17 et 18 février 2006. Echantillon : 963 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus <http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/1799.asp?rubId=21>. L'enquête est recommencée le 3 et 4 mars 2007, le taux est de 77 %. Au lieu de 75 %, etc. Consultation premier semestre 2007.

⁵¹ Date du terrain : les 17 et 18 février 2006. Echantillon : 963 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus <http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/1799.asp?rubId=21>. L'enquête est recommencée le 3 et 4 mars 2007, le taux est de 77 %. Au lieu de 75 %, etc. Consultation premier semestre 2007.

⁵² Sources, « Enjeux », septembre 2002, p. 59.

L'INHIBITION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE PAR LE PROVIDENTIALISME

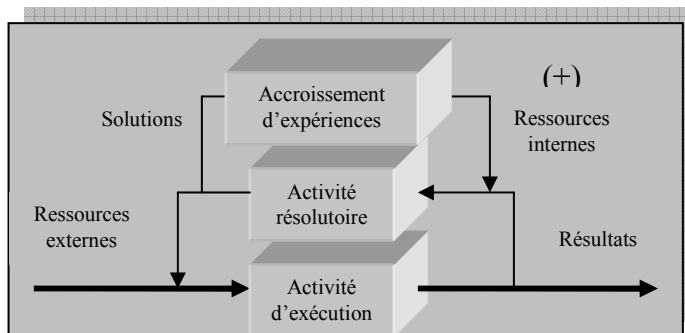
« *Tout travail fait un homme en même temps qu'une chose* ».
Emmanuel Mounier (1905-1950)⁵³

La construction des espaces extérieurs dépend de celle des espaces intérieurs et inversement. On ne peut qu'être frappé par la convergence et la similitude des témoignages sur le maintien de l'employabilité, d'hommes que tout oppose et qui ont des parcours aussi différents que l'ancien SDF Jacques Deroo⁵⁴ ou l'ancien président de la République, Valéry René Marie Georges Giscard d'Estaing : pour Jacques Deroo, le providentialisme ne sort pas d'affaire un SDF, il l'enfoncé. C'est, au contraire, le savoir acquis dans la rue qui va lui permettre de concevoir son projet entrepreneurial : le village de l'espoir : un sas pour construire de nouvelles représentations. Quant à VGE interviewé par Mireille Dumas, il dit à peu près la même chose : après sept années de présidence⁵⁵, il ne savait strictement plus rien faire par lui-même : par exemple, il était devenu incompetent pour prendre un billet de train. Sa reconversion en « monsieur tout le monde » en a été affectée.

La réduction de l'autonomie et de la capacité d'apprentissage

En effet, *L'esprit d'entreprise* repose sur la capacité d'accumuler un savoir acquis en faisant les choses soi-même (learning by doing⁵⁶). L'indépendance procure un accroissement permanent de savoir-faire dans un cercle vertueux où chaque résolution de problème renforce la probabilité de performance de la suivante...

Tableau 8 : Incidence positive de l'esprit d'entreprise dans l'accumulation de savoir



Le providentialisme, au nom du « tout Etat » procède suivant deux principes qui diminuent l'employabilité sans que cet effet induit ne fasse partie du projet providentiel : d'une part, il « interdit pour mieux protéger », d'autre part, il laisse l'activité d'exécution à la charge de l'agent et prend l'activité résolutoire à sa propre charge : quand l'acteur d'exécution rencontre un problème, il transfère la charge de l'activité résolutoire au projet providentiel qui va mobiliser les ressources publiques collectées pour mettre en place une solution plus ou moins gratuitement. Petit à petit, en raison de la gratuité, de plus en plus de problèmes lui sont transférés. La conséquence est évidente : le « learning by doing », qui constitue le processus de mise à jour du savoir, disparaît. A terme, toutes choses étant égales par ailleurs, la personne devient dépendante. La dépendance peut aboutir à l'exclusion, l'inemployabilité, l'inhibition de l'action et les états dépressifs⁵⁷.

⁵³ Philosophe français, fondateur de la revue *Esprit*. Il est à l'origine du courant personnaliste.

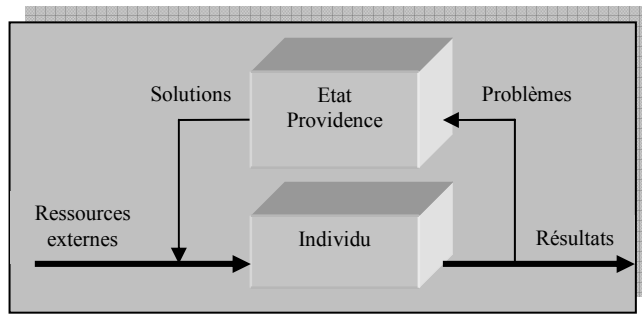
⁵⁴ Deroo, J., *Salauds de pauvres*, 2007, éd. Gutenberg. Entre un père alcoolique vivant de petits larcins et une mère immature qui boucle ses fins de mois avec quelques passes, la vie de Jacques Deroo était toute tracée. L'Assistance publique et son cortège de familles d'accueil plus ou moins bien intentionnées, les chapardages et les centres de correction feront le reste. Comment trouver sa place dans un monde qui vous a ainsi marqué au fer ? Les deux CAP qu'obtient le jeune apprenti - serrurerie et soudure - n'y suffiront pas. Alors, c'est la délinquance, la prison, la rue et leur compagnon: l'alcool. Jacques Deroo est devenu SDF. Grâce à quelques rencontres et à l'Armée du Salut, il reprend pied.

⁵⁵ du 27 mai 1974 au 21 mai 1981

⁵⁶ http://de.wikipedia.org/wiki/Learning_by_Doing

⁵⁷ Comme le prouve la sur-consommation de médicaments liée à la santé mentale en France. Voir *Inhibition de l'action*, 1982, Laborit, H., Masson.

Tableau 9 : incidence soustractive du providentialisme sur l'accumulation de savoir



En effet, c'est principalement l'enrichissement du savoir-faire qui maintient l'employabilité. En revanche, la situation d'assistance contribue à éteindre les programmes d'exécution adaptés à l'action et à les remplacer par d'autres programmes adaptés à la situation d'assistance. Un proverbe africain exprime la même idée sur les méfaits du providentialisme en se référant à ses conséquences comportementales: « *Donnez du poisson aux gens, ils s'entretueront, apprenez leur à pêcher, ils s'entraideront* ».

LE DROIT DU TRAVAIL CONTRE LES ENTREPRENEURS

Le citoyen ne peut se prévaloir du statut de Victime, dans une posture de « client » que si le droit du travail devient hyper-protecteur au point de définir chaque moment de la vie professionnelle, au risque de multiplier les situations d'écarts par rapport à ces définitions comme autant d'éléments contraignants d'un côté et d'opportunités de l'autre : allocations, arrêts, chômage, congés, démissions, durée de travail, harcèlements, licenciements, sanctions disciplinaires, temps de travail, RTT, salaires, transactions, inspections, etc.

En raison des couches successives de textes qui se cumulent et se contredisent, le droit du travail français est devenu **le plus complexe du monde**. Il nécessite *un mode d'emploi du mode d'emploi* et fait vivre des milliers d'avocats. A titre d'exemple de cette complexité, les règles de la RTT permettent de récupérer du temps de travail alors même que le salarié n'était pas au travail, si son absence est légale. Pour les PME qui n'ont pas facilement accès à des avocats, la jungle des textes règne. En Grande Bretagne, une fiche de paie fait 4 lignes, en France, elle ne tient même plus sur une page... On peut s'interroger sur les représentations mentales du législateur qui ont présidé à la constitution de ce droit et si celles-ci ne peuvent pas être comparées à celles qui ont donné naissance à la ligne Maginot? « *Le Code du Travail est devenu tellement contraignant aujourd'hui pour l'employeur et tellement protecteur pour le salarié, qu'il rend la relation de travail quasi impossible par le déséquilibre des forces qu'il engendre entre tous les droits, d'un côté, et tous les devoirs de l'autre. C'est ainsi que, paradoxalement, la procédure prud'homale est devenue mortifère pour l'emploi... On sait aujourd'hui, le Premier Ministre en tête, que la seule solution pour relancer l'emploi en France est de réformer le Code du Travail et de "libérer" le licenciement*⁵⁸ ».

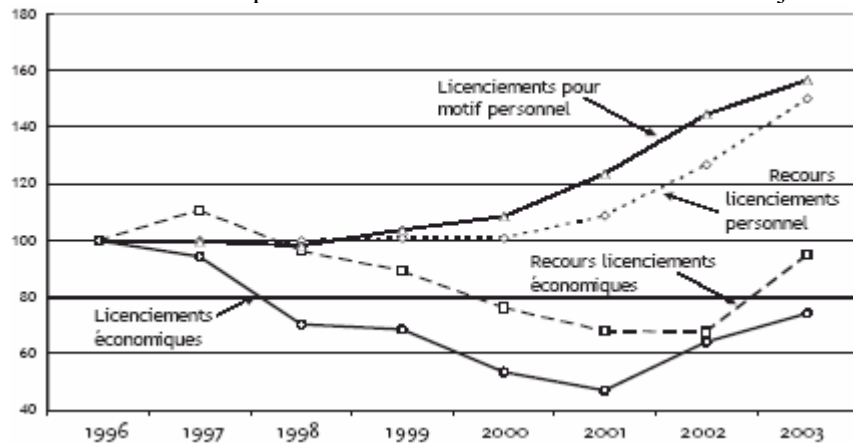
Des conflits de licenciement dégradants

A la façon de ce qui se passait lors des ruptures conjugales à l'époque où il n'existait que le divorce pour faute, pratiquement chaque rupture professionnelle qui donne lieu à une action en justice, oblige les parties à monter des dossiers juridiques qui constituent très souvent un tissu de mauvaise foi réciproque : « *Suite à mon accession à ce poste, (...) la direction m'a remis le dossier de monsieur S dans lequel se trouvaient toutes les fautes professionnelles qui avaient pu être recueillies(...) Il est vrai que certains rapports étaient justifiés mais je ne considérais pas les faits reprochés comme étant des fautes lourdes voire des fautes graves, il s'agissait (plutôt) de petites fautes d'expression (pourtant) je devais faire en sorte que ce licenciement soit une faute professionnelle grave* ». « *Dès la rentrée de septembre, la situation s'est dégradée fortement et très rapidement. Il semblait surtout qu'il*

⁵⁸ Parole d'un juge élu. <http://espritentreprise.com/>,

y avait une volonté de me "coincer", de démontrer mon inaptitude avant mon licenciement, et plus probablement (d'obtenir) une démission forcée. Il m'a ainsi été demandé de noter scrupuleusement mes temps de travail, alors que (simultanément) l'on me confiait de moins en moins de travaux à effectuer... cette pression accrue, qui se manifestait par d'autres brimades, finissait par avoir des impacts physiques. Ainsi, je dormais difficilement, et je finissais par perdre l'appétit, le moment le plus difficile étant le petit déjeuner... tant la boule à l'estomac que je ressentais à l'idée d'aller travailler m'en empêchait... A ce stade, même une démission ou un licenciement (m'apparaissait comme) une chose positive »⁵⁹.

Tableau : évolution parallèle des licenciements et des recours en justice⁶⁰



Vers la recherche du risque « zéro »

Seule la mort, permet d'atteindre le risque zéro et la sécurité absolue. Pourtant, ce phantasme à le vie dure : après chaque événement aversif lié à la prise de risque, le législateur providentiel fait voter de nouveaux textes visant à restreindre la liberté et à encadrer les décisions dans le domaine concerné par l'incident. Au bout de 25 années de sessions parlementaires, le parlement a produit au fil des années des dizaines de kilos de journaux officiels qui ont introduit de la rigidité partout, ont réduit 90 % des possibilités de l'activité humaine et ont transformé chaque champ d'activité en source potentielle de fraudes ou de conflits : tout ce qui n'est pas réglementé, est interdit, de la taille des fruits, à leur date de cueillette, en passant par leur date de péremption, les produits de conservation, la couleur des emballages, les horaires d'ouverture, les jours de travail : à quand le taux de cholestérol maximum obligatoire ? On raconte que, au début des années soixante dix, le président Georges Pompidou, à qui on apportait une nouvelle liasse de ces fameuses lois et décrets à signer, ce serait exclamé : « *Mais foutez donc la paix aux Français* ».

Toute cette rigidité juridique est défavorable à la créativité, à l'innovation et à la souplesse d'adaptation. Le nouvel index de la créativité économique, qui, selon le magazine américain *Wired*, mesure le dynamisme d'un pays, est élaboré par des chercheurs de l'université de Harvard à partir de l'évaluation de dirigeants de 4 000 entreprises dans 59 pays : d'après cet indice, les Etats-Unis sont premiers, les Mexicains bons derniers et les Français dans le peloton de queue⁶¹. En 2002, Guilhou et Lagadec prédisent que les pays qui veulent survivre devront abandonner la recherche de cette utopie du risque « zéro » et retourner à la prise de risque.

La multiplication des effets d'aubaine

La complexification du droit du travail génère des niches qui multiplient les effets d'aubaines pour autant que l'acteur qui veut bénéficier du statut avantageux de la Victime sache provoquer le

⁵⁹ Sources : notre observatoire de la vie quotidienne, voir Bourion, C., Les E-récits, *Revue Internationale de Psychosociologie*, n° 30, été 2007, 243-251

⁶⁰ Sources : Ministère de la justice, Dares, EMMO, DMMO, <http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2006.03-11.1.pdf>

⁶¹ <http://www.idei.fr/doc/exp/2001-05.pdf>

« bon » conflit (Bourion, 2006)⁶². Des pratiques absurdes se développent car, dans certaines situations, être licencié ou être victime d'un incident critique et demander une réparation juridique devient une activité autrement plus lucrative que de travailler : cette situation a d'ailleurs donné lieu à toute une littérature sur la question de l'art et la culture de la provocation, notamment autour du thème du harcèlement moral.

« Un chauffeur routier roule à 50 km/h (selon son disque de contrôlographe) dans la cour d'un entrepôt où la vitesse est limitée à 20 km/h, il freine malencontreusement et met son ensemble routier "en portefeuille" ; résultat immédiat : 5 000 euros de réparation à la seule charge de son employeur qui le licencie pour faute grave. Le salarié conteste son licenciement devant le Conseil de Prud'hommes, lequel, constatant que la procédure de licenciement n'a pas été respectée "à la lettre", condamne l'employeur à verser quelques 6 000 euros d'indemnités diverses à son ouvrier. Au total, l'employeur a dû payer deux fois pour une faute commise par un autre ! Il a déposé le bilan quelques semaines plus tard, dans l'indifférence générale⁶³ ».

« Je dirige une TPE. Pour lui permettre de compléter son cursus, j'avais accepté une jeune française d'origine algérienne en stage, mais j'ai commis l'erreur de lui demander un service : venir deux jours avant le stage (sans être payé) pour donner un coup de main pour finir l'inventaire. Elle m'a collé aux prud'hommes ... J'ai déposé le bilan».

« Une personne âgée en manque d'autonomie est aidée, gracieusement, par sa voisine qui lui fait ses courses et, parfois, un peu de ménage. Les enfants constatant le fait décident de régulariser cette situation et embauchent la voisine en lui établissant un contrat de travail. Plusieurs années se passent, sans aucun problème, jusqu'au jour où la personne âgée décède. Les enfants remercient la voisine qui, conseillée par un avocat habile, les assigne devant le Conseil de Prud'hommes pour licenciement abusif. Et les enfants apprennent, à leurs dépens, que le décès de leur grand-mère n'est pas une cause de licenciement et qu'il appartient à l'employeur de fournir du travail à ses salariés ou, à tout le moins, de lui proposer une solution de reclassement. Les démarches en ce sens n'ayant pas été faites, ils sont condamnés à verser à leur ex-employée diverses indemnités pour un montant de plus de 8 000 euros⁶⁴ ».

CONCLUSION

Depuis la révolution industrielle, génération après génération, de jeunes Français se sont levés pour partir à la conquête des marchés. Mais au cours de l'après guerre, ce flux s'est tari au rythme où le principe de précaution du providentialisme étatique a éclipsé la prise individuelle de risque. Est-ce parce que l'Etat a capté 20 % de la population active que l'esprit d'initiative a abdiqué ? Est-ce parce que les jeunes ont investi dans de longues études qui les ont éloignés du goût des réalités au profit du goût des concepts ? Est-ce une question de difficultés économiques accrues quand on voit que ceux qui ont choisi de créer leurs entreprises, sont 42 % à vouloir revenir au salariat ? Est-ce que parce que le législateur a rendu invivable la vie professionnelle en la verrouillant par un droit du travail musclé ? Ou bien est-ce parce que l'hyper régularisation de l'univers économique interdit tout changement ?

Quelles que soient les raisons, le changement de siècle a rajouté le poids de la concurrence mondiale au poids des contraintes publiques et l'ensemble a fait décrocher la France des rythmes de croissance de ses concurrents qui s'établissent à 5 % par an depuis environ 5 ans.

Alors, se sont mises en place toutes sortes de mesures incitatives, susceptibles de réanimer l'esprit d'entreprise au sein de la génération des 35 heures : création de chaires, développement de la recherche, de Maisons de l'Entrepreneuriat, de l'activité d'édition, de l'activité de formation, des incubateurs, de l'activité de promotion, de l'information et développement de l'Entrepreneuriat au féminin. L'insuffisance des résultats obtenus en volume de création d'entreprises a fait prendre

⁶² BOURION, C., (2006), Les managers de proximité, pris en tenaille, *Revue Internationale de Psychosociologie*, n° 28, 77-104. - (2006), Gare au syndrome de Zidane, *L'Expansion Management Review*, n° 122, Automne, 90-99.

⁶³ <http://espritentreprise.com/>

⁶⁴ idem.

conscience que ces efforts demeurent une « goutte d'eau » perdue dans « l'océan » des représentations providentialistes qui dominent le pays. Par un effet récursif le providentialisme a insidieusement modifié les représentations des plus jeunes dans le sens du choix de la facilité et d'un désintérêt croissant vis à vis de l'esprit d'entreprise. Après avoir été ainsi formatés durant 25 années, les jeunes préfèrent les concours du secteur public, le salariat et des carrières sûres et stables.

Les jeunes générations pourraient modifier leur allocation d'attention si l'Entrepreneuriat retrouvait une place majeure en tant que stratégie d'accès aux ressources. Mais pour cela, il faudrait que la société française réintroduise la liberté de travailler, réforme son droit fiscal, son droit du travail, ses administrations, ses universités, bref, il faudrait qu'elle accomplisse un travail qui s'apparente au nettoyage des écuries d'Augias⁶⁵. Elle pourrait alors redevenir une société entrepreneuriale, semblable à celle de la Grande Bretagne, de l'Allemagne ou du Canada et ainsi avoir une chance de faire face dans de bonnes conditions à la fin du travail (Rifkin)⁶⁶ qui est programmée pour dans quelques décennies...

BIBLIOGRAPHIE

- **AMADIEU, J., F.**, (2004), *Les trajectoires socio-professionnelles d'une cohorte de jeunes adultes français d'origine maghrébine*, Migrations, Etudes n°121, avec le soutien d'ADIA, agence d'Interim, mars.
- **BATESON G.**, (1956), *The message "This is play"*, in Schaffner B. (ed.), *Group Process. Transaction of the Second Conference*, New York, Josiah Macy Jr Fondation, pp. 145-242.
- (1977,1980). *Vers une écologie de l'esprit*, 2 vol., Paris, Le Seuil
- (1988). *La nature et la pensée*, Paris, Le Seuil.
- **BOISSIN, J-P.**, (2006), « *Du concept à la mise en œuvre des Maisons de l'Entrepreneuriat. Bilan des sept premières structures et ouverture des doctorants à l'Entrepreneuriat* ». Grenoble Universités Décision n° 05 M 5401. Version au 20 mai 2006.
- **BOURION, C.**, (2006), Les managers de proximité, pris en tenaille, *Revue Internationale de Psychosociologie*, n° 28, 77-104.
- (2006), Gare au syndrome de Zidane, *L'Expansion Management Review*, n° 122, Automne, 90-99.
- **BRUNHES, B.**, (1999), « *Les emplois du secteur privé fermés aux étrangers* », rapport pour la Direction des Populations et Migrations (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité), mai.
- **COTTEREAU, A.**, (1987), Cent quatre-vingts années d'activité prud'homale, in *Le Mouvement social*, No. 141, Les Prud'hommes XIX^{ème}-XX^{ème} Siècle (Oct. - Déc., 1987), pp. 3-8
- **CORNUAU, F.**, (2007), Qui sont les entrepreneurs ? (à paraître, in *Revue Internationale de Psychosociologie*).
- **COUNOT, S.**, et **MULIC, S.**, (2004), *Le rôle économique des repreneurs d'entreprise*, INSEE première, N°975 - JUILLET 2004, pôle national Démographie des entreprises, Insee Lorraine.
- **DESCOURRIERE, L.**, (2006), Sous la direction de CHAZE, C., *Rapport de l'association pour le droit à l'initiative économique*, (ADIE). Créateurs d'entreprise immigrés et microcrédit, juin.
- **DUCHENEAUT, B.**, (1996), *Les Dirigeants de PME, enquête, chiffres, analyses pour mieux les connaître*, CEPME, Maxima, Paris, 511 p.
- **FESTINGER, L.**, (1957), *A theory of cognitive dissonance*, CA; Stanford University Press, 291 p.
- **FUKUYAMA, F.**, (1997), « *La confiance et la puissance* », Plon,
- **KRUEGER, N., J.**, (1990), « *Consequence of early exposure to entrepreneurship* », Western Academy of Management, Salt Lake City.
- **IFOP**, (2007), pour le réseau de professionnels et la création de la reprise d'entreprise. Observatoire permanent des porteurs de projets d'entreprises ; Résultats première vague, 14 mars 2007.
- **INSEE Première**, (2005). *Les immigrés en France, une situation qui évolue*, septembre.
- **GUILHOU, X.**, **LAGADEC, P.**, (2002), *La fin du risque zéro, De l'utopie à la responsabilité*, Eyrolles, Les Echos.

⁶⁵ Le nettoyage des écuries d'Augias est l'un des douze travaux d'Héraclès.

⁶⁶ <http://www.cnam.fr/lipsor/dso/articles/fiche/rifkin.html>

- **LABORIT, H.**, (1981), *Inhibition de l'action*, Masson, Paris.
- **LAMONTAGNE, E.**, et **THIRION, B.**, (2000), « *Création d'entreprises: les facteurs de survie - Les qualités du projet priment sur celles du créateur* », Insee première n° 703, mars.
- **LETWOWSKI, A.**, (1999), Observatoire de l'APCE (Agence pour la Création d'Entreprise), « *Les Créateurs d'origine étrangère (hors CEE) : profil et taux de survie* »,
- **OCDE**, (2005), *Perspectives de l'OCDE sur l'Entrepreneuriat*.
- **RIEG, C.**, (2004), « *Forte hausse des créations d'entreprises en 2003* », INSEE première, n° 944, janvier.
- **RIEG, C.**, (2003), « *Les créateurs d'entreprise en 2002 – Un créateur sur trois était au chômage au moment de la création* » INSEE première n° 928, octobre.
- **SCHMITT, C.**, (2001), « *Rapport Université et Entrepreneuriat* », Chargé de Mission Entrepreneuriat, Mars.
- **THIRION, B.**, et **DEMOLY, E.**, (2003), « *L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises* », Insee première n° 917, août.
- **RIFKIN, J.**, (1995), *The End of Work : The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, First Trade Paperback Edition, NY ; traduit par Pierre Rouve sous le titre, *La fin du travail*, 1996, La Découverte.